



Conservatoire du
littoral



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Voyage d'étude d'une délégation Guyanaise en Camargue dans le cadre du projet de valorisation du site de la Savane Sarcelle à Mana 13 - 17 mai 2019

Programme LIFE adapto – échanges et retours d'expérience

La savane Sarcelle était à l'origine une importante zone humide située sur la rive droite du fleuve Mana. Dans les années 1980 elle a été en grande partie poldérisée afin de mettre en place une riziculture industrielle. Plus de 5 000 hectares ont été défrichés et convertis pour cette agriculture.

De la savane originelle ne restent que quelques hectares situés dans la réserve naturelle nationale de l'Amana.

À partir de 2004, la baisse de rendement des cultures entraîne l'arrêt de la riziculture à Mana. Cet arrêt sera définitif sur la rive gauche (petites rizières), tandis que sur la rive droite (grandes rizières), une douzaine de casiers sont remis en culture à partir de 2013 pour une courte période.

L'érosion marine très importante par endroits, les entrées d'eau salée rendant inexploitable une partie des parcelles et surtout l'interdiction par l'Union Européenne de l'épandage des pesticides non homologués, venant pour la plupart du Suriname, ont mis un coup d'arrêt à cette activité.

Malgré leur artificialisation, les anciennes rizières de la savane Sarcelle sont une importante zone d'accueil des oiseaux d'eau et servent de nourrissage et de reposoir pour des limicoles hivernants venant d'Amérique du Nord.

Elles se trouvent aussi sur le territoire du parc naturel régional de Guyane et sont riveraines de la réserve naturelle nationale de l'Amana.

Le Conservatoire du littoral est affectataire de plus de 1 240 hectares sur le site depuis août 2018. Il a en outre mis en place une zone de préemption d'une superficie de 2 229 hectares. Il porte un projet avec plusieurs objectifs :

- Favoriser le développement d'activités économiques durables et encadrer les usages :
 - ✓ développer l'écotourisme et en particulier l'observation des oiseaux ;
 - ✓ maintenir des activités agricoles sur le site (élevage bovin ou bubalin) ;
 - ✓ développer l'accueil du public (accès à la mer) ;
 - ✓ encadrer les usages (chasse, pêche, prélèvements de végétaux).
- Expérimenter une gestion souple du trait de côte ;

- Protéger les habitats favorables à la biodiversité du site.

Les concertations avec les différents acteurs du territoire sont en cours ainsi que l'élaboration du plan de gestion qui aboutira à une vision partagée de ce territoire.

La délégation Outre-mer du Conservatoire du littoral a souhaité organiser un voyage d'étude à destination des élus et acteurs locaux sur un territoire présentant des similitudes avec le polder de la savane Sarcelle, dans le cadre des actions d'échanges et retours d'expériences prévues dans le projet Life adapto.

Le choix s'est porté sur la Camargue, principale zone humide de France et deuxième plus grand delta de Méditerranée. Elle est située de part et d'autre du grand Rhône et du petit Rhône et le Conservatoire du littoral y possède plusieurs sites sous la responsabilité de la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Camargue est soumise à des phénomènes d'érosion du trait de côte. Elle possède des zones de marais anthropisés accueillant des activités agricoles importantes pour le territoire (riz, élevage) nécessitant une gestion hydraulique. Certains secteurs en déprise agricole sont aussi des espaces à haute valeur écologique. La Camargue a choisi le tourisme comme voie complémentaire de développement malgré la présence des moustiques. Certains usages bien présents comme la chasse doivent être encadrés.

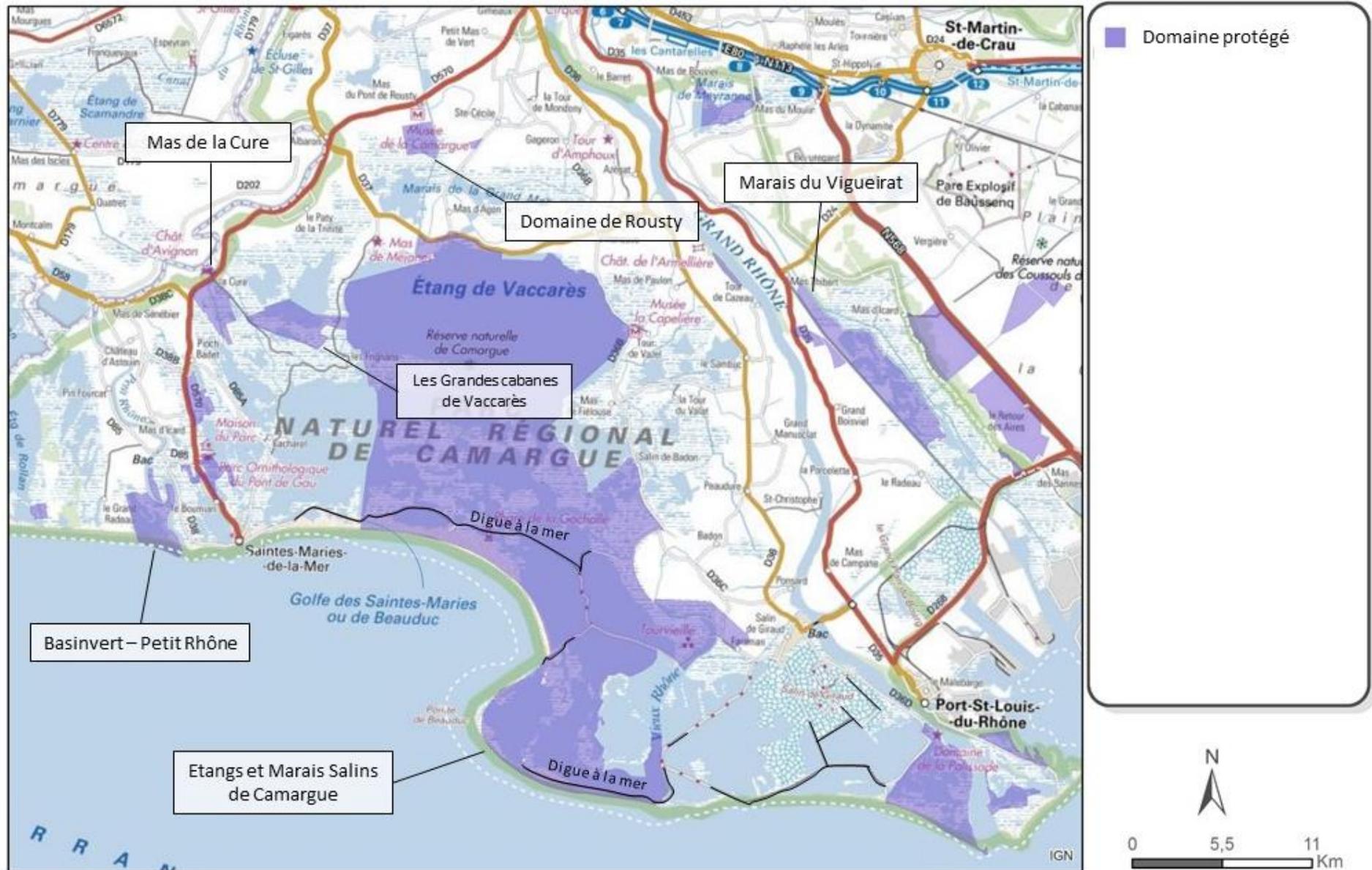
Enfin il y a une multiplicité d'acteurs impliqués dans la gestion des sites du Conservatoire du littoral.



La mission s'est déroulée du 13 au 17 mai 2019. La délégation de Guyane était composée de :

- 2 représentants de la commune de Mana (Le maire et un agent du groupement des agriculteurs de Mana) ;
- 1 représentante de la communauté de commune de l'Ouest guyanais ;
- 1 représentante de la Collectivité territoriale de Guyane ;
- 1 représentant du parc naturel régional de Guyane ;
- 2 représentants de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 1 représentant du Groupement d'étude pour les oiseaux de Guyane (GEPOG).

Trois agents de la délégation Outre-mer du Conservatoire du littoral ont également fait le déplacement, dont deux sont basés en Guyane.



CDL - 23 décembre 2019

Les thématiques

❖ **Tourisme/élevage/protection de l'environnement :**

Les marais du Vigueirat d'une superficie de 1 200 hectares (dont 918 sont en réserve naturelle nationale) sont situés à la jonction du delta du Rhône et de la plaine de Crau. Ils sont aussi intégrés au parc naturel régional de Camargue. Le site comprend une mosaïque de milieux humides et leurs cortèges floristiques et faunistiques (notamment avifaunistiques) et est reconnu à l'échelle internationale. Il est situé non loin du village du Mas-Thibert (commune d'Arles), zone rurale où les activités créatrices d'emploi sont rares.

Les marais sont gérés par l'association Les Amis du marais de Vigueirat depuis plusieurs années avec deux objectifs :

- la protection de l'environnement

Le site, qui a été endigué pour les besoins agricoles passés, nécessite une gestion des niveaux d'eaux favorables aux espèces.

Des programmes de recherche sont en cours sur les espèces ainsi que des expérimentations sur les modes d'utilisation durable de la ressource (eau, énergie).

Le suivi des espèces d'oiseaux emblématiques est aussi une action importante.

- le développement d'activités économiques durables, en particulier l'élevage et le tourisme. La mise à disposition de terres pour les éleveurs contribue au maintien des espaces ouverts. Elle contribue aussi à préserver les races emblématiques de la Camargue que sont les taureaux et chevaux.

L'association souhaite par ce dernier biais pouvoir financer une partie de la gestion. L'attrait de la zone est croissant. Plus de 30 000 personnes visitent chaque année les marais, elle souhaite pouvoir doubler ce chiffre dans les prochaines années afin d'être à l'équilibre et atteindre une capacité de charge de 100 000 visiteurs.

Des visites guidées du marais sont organisées en calèche, à cheval ou à pied. Le public peut aussi accéder en visite libre aux sentiers. Un espace buvette et restauration ainsi qu'une boutique proposant des produits régionaux, issus des producteurs présents sur le site des Marais du Vigueirat et plus largement de la Camargue sont proposés aux visiteurs.

L'équipe de Guyane a pu bénéficier d'une visite en calèche du marais, voir tout l'intérêt de ce



Présentation du site par le gestionnaire

moyen de locomotion, qu'un porteur de projet de Mana souhaiterait mettre en place. Elle a pu appréhender la complexité et la diversité du site et bénéficier d'une présentation du site, des objectifs et contraintes de gestion.



Visite en calèche du marais de Vigueirat



Visite en calèche du marais de Vigueirat

Balades à cheval
 Du 25 mars à mi-novembre : départs tous les jours à 10h30 (durée 2h) et 15h (durée 1h)
 + juillet-août : départs à 16h30 (durée 1h) et 18h (durée 1h30)
 Le reste de l'année : départ à 16h30 (durée 1h30)
 Tarifs : 35€ visites de 2h, 30€ visites de 1h30 et 20€ visites de 1h – sur réservation
 Plein tarif à partir de 13 ans, 2€ de réduction de 8 à 12 ans
 Non accessible aux enfants de moins de 8 ans.

Balades à Poney
 Pour les petits de 3 à 10 ans sous la responsabilité d'un adulte accompagnant.
 Durée 20 minutes environ, 7€

Les sentiers de l'Étourneau
 Tous les jours du lever au coucher du soleil, 3€*
 Accès gratuit aux adhérents des AMV et pour toute personne ayant participé à une visite guidée le même jour.

Les apéros nature
 Les mardis en juillet, août, départ à 18h, durée 3h, sur réservation – 15€*

Balade en calèche
 Avril à fin septembre : du mardi au dimanche (tous les jours en juillet-août), départs à 10h et 15h
 Mars et octobre (jusqu'au 4 novembre) : les mercredis et dimanches, départ à 14h30
 Durée 2h, sur réservation – 17€*

Randonnée nature
 Les mercredis et dimanches en février, mars, avril, mai, octobre et novembre
 Départ à 9h30, durée 6h, sur réservation – 18€*

La visite guidée naturaliste
 Avril à fin septembre : tous les jours, départs à 10h** et 14h30
 ** Sauf en avril et en mai, remplacés par des randonnées nature
 Durée 2h30 sur réservation - 15€*

*Politique tarifaire des Marais de Vigueirat (hors balades à cheval) :
 Les tarifs sont exprimés en « plein tarif » pour les adultes.
 Un ½ tarif est appliqué pour les enfants de 6 à 12 ans inclus, gratuité accordée aux enfants de moins de 6 ans.
 Pour les groupes se renseigner au 04 90 49 37 50 groupes2@arlestaurisme.com

6 km
 4 km
 5 km
 2,3 km

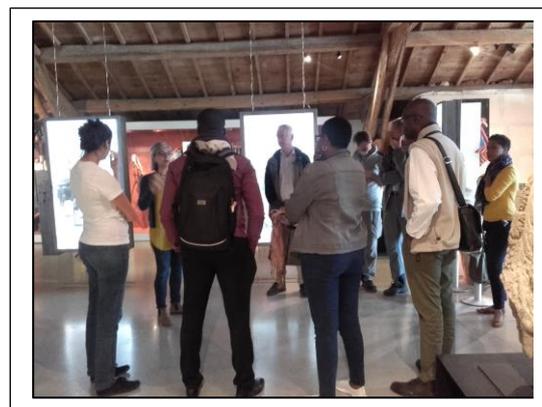
Observatoire

Illustrations, maquette : cyrilgmond.fr

Ces thèmes ont également été abordés avec le parc naturel régional de Camargue au musée de la Camargue qu'il gère depuis 40 ans au domaine du Pont de Rousty. Ce musée de territoire est situé dans l'ancienne bergerie du mas et présente des expositions sur les rapports Homme/Nature au fil du temps.



Visite du musée de la Camargue



Cette séquence a été suivie d'une présentation en salle au siège du parc avec les élus, les éleveurs, l'office du tourisme d'Arles, qui ont partagé avec la délégation Guyane leur vision et leurs actions pour faire vivre la Camargue notamment du point de vue touristique. Les communes d'Arles et Des-Saintes-Maries-de-la-Mer sont à l'origine de la création du parc naturel régional de Camargue. Elles proposent un produit touristique combiné. Le directeur de l'office du tourisme a fait part de son expérience dans la construction d'un produit touristique autour de la Camargue, qui est devenue au fil des années une zone très prisée. Il a aussi insisté sur la nécessité de travailler en partenariat et sur la mise en place d'un produit touristique à Mana adapté aux attentes des visiteurs.



Présentation de la Camargue par les élus et socioprofessionnels-Echange autour de la valorisation et de la préservation des territoires

La délégation Guyane a également visité la Maison du Cheval, située au Mas de la Cure, où des passionnés proposent des visites commentées pour le public et les scolaires autour de la valorisation et de la conservation du cheval de Camargue. Ce petit cheval, espèce rustique la plus adaptée à ce territoire difficile fait de marais, était utilisé pour les travaux des champs. Il a failli disparaître au début du XX^e siècle. Il est actuellement élevé pour mener les troupeaux de taureaux et dans un but touristique.



Visite du mas de la Cure

Le taureau de Camargue élevé lui aussi en semi-liberté est l'autre emblème fort de cette région. L'équipe a pu visiter plusieurs mas (ferme) et manades (troupeaux libres de chevaux et taureaux conduits par un gardian). Il existe un lien étroit entre agriculture et tourisme, le second étant parfois nécessaire à la survie de la première.

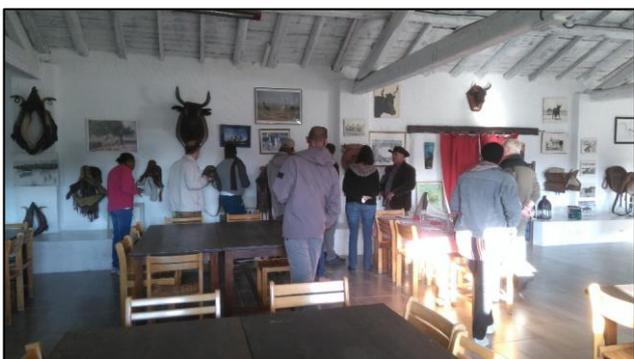
Le taureau est élevé dans l'espoir qu'il devienne un champion des courses camarguaises faisant la fierté de son propriétaire mais il est aussi au menu de pratiquement tous les restaurants locaux.



Visite de propriétés du Conservatoire sur le Petit-Rhône à bord du Tiki

Discussions avec les sœurs Raynaud bénéficiaires d'une convention d'occupation agricole





Visite de la manade Laurent et du mas Les Marquises (propriété de la famille Laurent)

❖ Gestion durable de la chasse

Ce sujet a été abordé sur le site des Grandes Cabanes. Il est compris dans l'importante zone humide de plus de 6 500 ha que constitue l'étang du Vaccarès (commune des Saintes-Maries-de-la-Mer). Il est géré par l'ONCFS depuis 2013. Il était à l'origine une importante chasse privée inaccessible aux chasseurs de la commune. Lorsque le Conservatoire du littoral l'a rachetée, il l'a confiée à l'ONCFS afin d'y concilier préservation de l'environnement et gestion cynégétique en partenariat avec les associations locales de chasseurs. Une convention encadre la pratique et permet aux chasseurs d'être acteurs de la gestion durable de la ressource.

Même si le contexte en Guyane n'est pas le même, il n'existe pas de chasse privée, il y a aussi la nécessité de mettre en place une chasse durable sur le polder de Mana, qui est une zone importante de prélèvement de gibier d'eau mais avec des enjeux de protection de niveau international. L'expérimentation menée sur le site des Grandes Cabanes pourra servir de base à la mise en place d'une réglementation adaptée à Mana en concertation avec les chasseurs.



Echange avec les chasseurs au siège de l'ONCFS



❖ **Protection de l'environnement /érosion et gestion souple du trait de côte /
spatialisation des usages**

Ces sujets ont été abordés principalement sur le site des étangs et marais des Salins de Camargue avec la réserve naturelle nationale de Camargue, le syndicat intercommunal de gestion des digues et de la mer (SYMADREM), la Société nationale de protection de la nature, la Tour du Valat (centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes).

L'équipe Adapto du conservatoire du littoral ainsi que les membres du comité technique étaient sur le terrain pour échanger avec la délégation guyanaise. De nombreuses discussions sur les différents sites ADAPTO ont permis aux guyanais de mieux appréhender la gestion souple du trait du côte et ses bénéfices.

La Camargue a été endiguée lourdement par le passé, pour protéger les habitations construites en bordure de mer et les cultures, irriguée et drainée avec une montée en puissance dans les années 1950 pour les besoins de développement de la riziculture. Les enjeux présents sur une partie de la zone (villages, salins, ...) obligent à maintenir des actions de gestion dure du trait de côte.

Le SYMADREM surveille, gère et entretient les digues (dont la digue à la mer qui s'étend sur plus de 20 km) et ouvrages de protection. Il est également chargé de réaliser les travaux nécessaires à la protection des personnes et des biens. Ces actions sont coûteuses et l'intervention du syndicat est rendue difficile par l'utilisation de la digue à la mer dans un but touristique avec certaines parties accessibles en voiture.



Enrochement de bord de mer



Digue à la mer

Dans les secteurs où les enjeux sont moindres, notamment dans les espaces naturels sous protection du Conservatoire du littoral, des actions de gestion souple du trait de côte par dépoldérisation sont menées afin de ralentir le phénomène d'érosion et redonner aux espaces littoraux leur fonction première de zones tampons.

Des actions de rétablissement du fonctionnement naturel des étangs littoraux menées par le WWF France, le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat et la Société nationale de protection de la nature ont permis le retour de la biodiversité et en particulier celui du flamant rose, qui avait pratiquement disparu de la zone. Aujourd'hui grâce à la persévérance des gestionnaires des espaces protégés, il est bien implanté. L'étang du Fangassier situé dans les Salins accueille l'unique station de nidification de cette espèce en France.



Flamants roses

Les partenaires mènent aussi des actions de protection des dunes, fragilisées par le piétinement, de fixation du sable et de la végétation. Ainsi des opérations de réorganisation des usages et de la circulation ont été menées sur le golfe de Beauduc, zone très touristique, afin d'en garantir la pérennité.



Dune de Beauduc

Tous les véhicules doivent désormais stationner sur l'aire naturelle située à l'entrée du site. Des passerelles en bois permettent d'accéder au front de mer en traversant le cordon dunaire. Les usages ont été spatialisés avec une zone dédiée au kite-surf. Le camping et le caravanning sont interdits sur les plages, mais le bivouac reste possible.

La séance de clôture du voyage s'est déroulée à la Tour du Valat, centre de ressources pour la gestion intégrée et la protection des zones humides. L'action de cette fondation est internationale. Elle anime le pôle-relais Lagunes méditerranéennes et abrite un centre de formation sur la chasse durable. Elle mène de nombreux programmes de recherche et est un partenaire important du Conservatoire du littoral sur le site des Salins.



Séquence à la Tour du Valat

L'équipe de Guyane est repartie satisfaite des échanges avec les différents partenaires unis par un même objectif, protéger et valoriser la Camargue, mais consciente des défis qu'il faudra relever sur le polder de Mana afin qu'il devienne un site de référence en Guyane dans la protection de la nature véritable support d'activités économiques durables.

La délégation Guyane remercie chaleureusement l'équipe de la délégation PACA du Conservatoire du littoral pour son implication dans l'organisation des visites ainsi que tous les partenaires qui se sont rendus disponibles pour l'accueillir.

ANNEXE

Programme des visites de la délégation guyanaise du 13-16 mai 2019

Date	Qui ?	Déroulé de la journée	Thèmes abordés
Lundi 13	Guyanais	Arrivée à Marseille à 9h45 12h : Marais du Vigueirat (déjeuner + tour en calèche) Soirée au Mas de la Grenouillère (SM)	Amis du Vigueirat / Tourisme et environnement, énergies durables
Mardi 14 mai	Guyanais	9h30 : Accueil café et visite du Musée Camarguais 11h : Accueil officiel au siège administratif du parc 12h15 : Point presse 13h : Déjeuner à la manade Clauzel 14h30 : Site du Mas de la Cure 16h30 : Site des Grandes Cabanes	Agricultures, tourisme, patrimoine culturel, énergies durables Sont attendus : Mme la Député, MM. Les Maires, Didier Réault (Président du Conseil de rivages, Vice-Président du Conseil Départemental, Président du CA du Parc National des Calanques), ACCM (Driss En Nagadi, directeur du développement du territoire), l'OT d'Arles (Jean-Pierre BOEUF, Directeur, et Mme Raphaële KELLENER, responsable service Accueil), la Tour du Valat (Jean Jalbert), SNPN (Anais Cheiron), PNRC (Régis Vianet) Excusés : Chambre d'agriculture, Syndicat du Riz, Groupe Salins 14h30 : Prise en compte des enjeux tourisme, élevage, culture sur les sites : Maison du Cheval Camargue (visite du domaine et des démonstrations liées au cheval Camargue) + éleveurs (Mailhan et Espelly) Excusés : Aubanel 16h30 : Prise en compte des enjeux cynégétiques sur les sites (marche à l'observatoire) : ONCFS (visite du domaine et de la démarche « Chasse durable » engagée par l'ONCFS) + Bureau de chasse des Salins
Mercredi 15 mai matin	Guyanais	Secteur du Petit Rhône / Brasinvert 9h30 : Rdv à l'embarcadère (embarquement 9h45) 10h/11h30 : Descente du Petit Rhône à bord du Tiki3, rencontre de la manade Raynaud Déjeuner au Resto du Paty Après-midi libre Soirée organisée à la Manade Cavallini	Tourisme et environnement (balades à cheval, kayak...) : PNR (Laetitia Poulet) + commune + éleveurs (Aurélie et Aude Raynaud) Adaptation au changement climatique
Jeudi 16 mai	Guyanais + Adapto	Site des Etangs et marais de Camargue	Restauration adaptative – Renaturation - Erosion côtière et adaptation au changement climatique (visite en minibus des étangs, arrêt à Beauduc + secteurs en travaux / retour par Tourvieille) PNR (Gael) / SNPN (Anais, Benjamin, Emmanuelle) / Tour du Valat (Jean et Olivier) → Salins + Symadrem